


# Fiche de données de sécurité Etching Primer Base

## SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Propspeed Etching Primer Base
Autres moyens d'identification	Code du produit : 782BC
Utilisation recommandée	Apprêt de base pour métal
Restrictions conseillées	<i>Sans objet</i>
Identification du fournisseur initial	<b>Oceanmax International Ltd.</b> CP 83 232 Edmonton Auckland 0652 Nouvelle-Zélande www.propspeed.com Téléphone : 0800 LESS FUEL (0800 5377 3835) Télécopieur : +64 9 813 5246
Numéro de téléphone d'urgence	Accès global : +64 4 917 9888

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Classement SGH	LIQUIDE INFLAMMABLE, CATÉGORIE 2 CORROSION/IRRITATION CUTANÉE, CATÉGORIE 1 LÉSION/IRRITATION GRAVE DES YEUX, CATÉGORIE 1 SENSIBILISATION CUTANÉE CATÉGORIE 1 TOXICITÉ NUISANT À LA REPRODUCTION, CATÉGORIE 2 CANCÉROGÉNÉCITÉ, CATÉGORIE 1 MUTAGÉNÉCITÉ, CATÉGORIE 1 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE D'ORGANES CIBLES, EXPOSITION UNIQUE, CATÉGORIE 3 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE D'ORGANES CIBLES, EXPOSITION MULTIPLE, CATÉGORIE 2 TOXICITÉ CHRONIQUE EN MILIEU AQUATIQUE, CATÉGORIE 2
Éléments d'étiquetage Pictogrammes	
Mot indicateur	<b>DANGER</b>
Mentions de danger	H225 – Liquide et vapeurs très inflammables. H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H317 – Peut causer une réaction allergique cutanée H335 – Peut causer une irritation respiratoire. H336 – Peut provoquer somnolence ou étourdissements. H340 – Peut provoquer des anomalies génétiques. H350 – Peut provoquer le cancer. H361 – Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H373 – Risque d'effets graves pour les organes suite à des expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.
Mises en garde	
Prévention :	P101 – Si un avis médical est requis, avoir le contenant et l'étiquette du produit en main. P102 – Tenir hors de la portée des enfants. P103 – Lire l'étiquette avant utilisation.

	<p>P201 – Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.</p> <p>P202 – Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.</p> <p>P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, surfaces chaudes, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P240 – Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 – Utiliser du matériel antidéflagrant.</p> <p>P242 – Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.</p> <p>P243 – Prendre des mesures préventives contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P260 – Éviter de respirer la buée/les vapeurs/les aérosols.</p> <p>P264 – Laver vigoureusement les régions touchées après manipulation.</p> <p>P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P272 – Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P273 – Éviter de déverser dans l'environnement.</p> <p>P280 – Porter des gants et des vêtements de sécurité ainsi qu'un appareil de protection des yeux et du visage.</p>
<b>Intervention :</b>	<p>P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.</p> <p>P301 + P330 + P331 – EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P302 + P352 – SI SUR LA PEAU : laver avec beaucoup d'eau.</p> <p>P310 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin immédiatement.</p> <p>P333 + P313 – Si l'irritation cutanée persiste : consulter un médecin.</p> <p>P362 + P364 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P308 + P313 – En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.</p> <p>P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.</p> <p>P370 + P378 – En cas d'incendie : utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre chimique pour éteindre.</p> <p>P391 – Ramasser le déversement.</p>
<b>Entreposage :</b>	<p>P403 + P233 – Entreposer dans un endroit bien ventilé. Tenir le contenant bien fermé.</p> <p>P405 – Garder sous clef.</p>
<b>Élimination :</b>	<p>P501 – Ne pas laisser ce produit s'infiltrer dans l'environnement. Ne pas en disposer dans les cours d'eau ou dans les égouts. Éliminer ce produit et son contenant en tant que déchets dangereux, par l'entremise d'un entrepreneur licencié en matière de déchets dangereux. Voir la réglementation locale en matière d'élimination/recyclage.</p>
<b>Autres dangers</b>	<i>Sans objet.</i>
<b>NOTES</b>	<i>Sans objet.</i>

### SECTION 3. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro CAS	% masse*	Nom commun/Synonymes
Propanol-2	67-63-0	30-60 %*	Isopropanol, alcool isopropylique
2-méthylpropan-1-ol	78-83-1	10-30 %*	Isobutanol, alcool isobutylique
Chromate de zinc	13530-65-9	5-10 %*	<i>Non disponible</i>
Xylène	1330-20-7	5-10 %*	<i>Non disponible</i>
Talc	14807-96-6	1-5 %*	<i>Non disponible</i>
Substances non dangereuses	<i>Sans objet</i>	Balance	<i>Non disponible</i>

#### Notes

\*Gammes de pourcentages pour la variabilité des lots fournies par Oceanmax Ltd.

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Consulter un médecin si nécessaire.
-------------------	---

<b>Contact avec la peau</b>	Retirer immédiatement les vêtements contaminés et nettoyer la peau avec de l'eau et du savon. Il est important d'enlever immédiatement la substance de la peau. Continuer de rincer au moins 15 minutes et consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Retirer toutes lentilles cornéennes et bien écarquiller les yeux. Appeler une ambulance et continuer le rinçage pendant le transport à l'hôpital. Apporter ces instructions.
<b>Ingestion</b>	Ne jamais rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Contacter un médecin immédiatement.
<b>Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés</b>	<b>Aigus :</b> CONTACT AVEC LES YEUX : provoque des irritations/lésions graves. Peut provoquer la cécité. CONTACT AVEC LA PEAU : un contact prolongé peut causer des brûlures. Nocif par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau. INHALATION : les vapeurs peuvent irriter la gorge et le système respiratoire et entraîner de la toux. À des concentrations élevées, les vapeurs sont narcotiques et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements et des nausées. INGESTION : peut être absorbé par le corps et provoquer des étourdissements, des nausées et des vomissements. <b>Chronique :</b> CONTACT AVEC LA PEAU : peut déclencher une réaction allergique/dermatite/assèchement de la peau. Risque d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées.
<b>Soins médicaux immédiats et traitements particuliers</b>	Traiter les symptômes.

## SECTION 5. MESURES CONTRE LES INCENDIES

<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Éteindre avec du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	<i>Non disponible</i>
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Aucun connu ou attendu.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Aucun connu ou attendu.
<b>Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers</b>	Employer une sélection typique de protection respiratoire et de protection contre les incendies.

## SECTION 6. PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT

<b>Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Évacuer la zone. Porter des gants de PVC, des lunettes de protection contre les produits chimiques et des bottes en PVC. Contenir le déversement avec de la terre et du sable. NE PAS toucher le produit. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces confinés. Absorber ou couvrir le dégât avec de la terre ou du sable secs ou tout autre matériau non inflammable et transférer dans des contenants.
<b>Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage</b>	Lorsque possible, transférer le produit déversé dans un contenant de polyéthylène propre pour élimination. Transférer la terre et le sable contaminés dans des contenants de polyéthylène pour élimination. Neutraliser les résidus acides avec du carbonate de sodium ou de la chaux. Laver la zone à grande eau. Ne pas diriger vers le drain ou les cours d'eau. Disposer des résidus solides dans la zone de détermination des déchets chimiques, conformément aux exigences locales. Se prévaloir des services d'un entrepreneur autorisé pour disposer de tous les résidus chimiques.

## SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>Précautions pour une manipulation sécuritaire</b>	Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Avant de manipuler, il est très important que les contrôles techniques fonctionnent et que les exigences en matière d'équipement de protection et les mesures d'hygiène personnelle soient respectées. Ne pas inhaler les émanations ou les vapeurs. Empêcher l'infiltration dans l'air du lieu de travail et le contact avec un équipement contaminé. Retirer toutes les sources d'inflammation avant utilisation. Éviter l'écoulement dans l'environnement.
<b>Conditions pour un entreposage sécuritaire</b>	Entreposer dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matériaux incompatibles. Des charges électrostatiques peuvent être générées lors du transfert du produit à partir de son contenant. Mise à la terre de tout l'équipement. L'hydrogène peut se développer durant l'entreposage. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La zone d'entreposage doit être clairement identifiée, sans obstruction et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Inspecter périodiquement pour des dommages ou des fuites. Avoir l'équipement approprié de nettoyage de déversements et des extincteurs d'incendie dans ou près de la zone d'entreposage.

## SECTION 8. MAÎTRISE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	LEP-TWA		LEP-VEA court terme	
Propanol-2	400 ppm	999 mg/m <sup>3</sup>	500 ppm	1 250 mg/m <sup>3</sup>
2-méthylpropan-1-ol	50 ppm	154 mg/m <sup>3</sup>	75 ppm	231 mg/m <sup>3</sup>
Composés du chrome VI	<i>Non établi</i>	0,05 mg/m <sup>3</sup>	<i>Non établi</i>	<i>Non établi</i>
Xylène, o-, m-, p-, ou mélange d'isomères	50 ppm	220 mg/m <sup>3</sup>	100 ppm	441 mg/m <sup>3</sup>
Talc	<i>Non établi</i>	1 mg/m <sup>3</sup>	<i>Non établi</i>	<i>Non établi</i>
<b>Notes</b>	*Les limites d'exposition peuvent varier de temps à autre et d'une juridiction à l'autre. Vérifiez auprès de l'organisme de réglementation local les limites d'exposition dans votre région. TWA = moyenne pondérée dans le temps			

Paramètres de contrôle

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Fournir une ventilation adéquate. Observer les valeurs limite d'exposition et minimiser le risque d'inhalation de vapeurs. Une bouteille de lavage des yeux doit être disponible sur le lieu de travail. Mélanger et préparer dans un endroit avec une ventilation efficace.
<b>Mesures de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Des lunettes de protection ou un écran facial bien ajustés doivent être utilisés.
<b>Protection de la peau</b>	Porter des gants de protection. Les gants en nitrile sont recommandés, mais avoir conscience que le produit peut pénétrer les gants. Des changements fréquents sont recommandés. D'autres types de gants peuvent être recommandés par le fournisseur de gants.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, utilisez un masque respiratoire autonome.
<b>Autre</b>	Se laver les mains après manipulation du produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. La protection personnelle ne doit pas être portée pendant les pauses-repas. La protection personnelle doit être séparée des autres vêtements. Ne pas stocker de tabac, de nourriture ou de boisson dans les espaces de travail où le produit est utilisé. Les vêtements contaminés doivent être placés dans un récipient fermé jusqu'à l'élimination ou la décontamination. Avertir le personnel de nettoyage des propriétés dangereuses du produit chimique.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Liquide jaune	<b>Densité</b>	<i>Non disponible</i>
---------------	---------------	----------------	-----------------------

<b>Odeur</b>	Odeur de solvant	<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble.
<b>Seuil de l'odeur</b>	<i>Non disponible</i>	<b>Solubilité dans d'autres liquides</b>	Soluble dans les solvants organiques
<b>pH</b>	<i>Non disponible</i>	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	<i>Non disponible</i>
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	<i>Non disponible</i>	<b>Température d'autoinflammation</b>	<i>Non disponible</i>
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition</b>	81 - 108°C	<b>% Volatilité</b>	<i>Non disponible</i>
<b>Point d'éclair</b>	17,5°C (PMCC)	<b>Viscosité</b>	<i>Sans objet</i>
<b>Vitesse d'évaporation</b>	<i>Non disponible</i>	<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	<i>Sans objet (liquide)</i>
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	0,85 – 0,95	<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	1,1 - 12 vol %
<b>Pression de vapeur</b>	4266 Pa	<b>Sensibilité à la statique/Impact</b>	Éviter décharges électrostatiques.

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucune connue.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales d'utilisation. Temps de séchage : 10 - 60 minutes (20°C)
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	<i>Non disponible</i>
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter toutes sources d'inflammation.
<b>Matières incompatibles</b>	Éviter le contact avec des alcalins et des acides. Éviter le contact avec des oxydants et des agents réducteurs.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun.

## SECTION 11. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation     Skin contact     Eye contact     Ingestion

<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>CL50 (inhalation)</b>	Xylne - CL <sub>50</sub> 27,6 mg/L (Rat)
<b>DL50 (orale)</b>	Propanol-2 - DL <sub>50</sub> 3600 mg/kg (Souris)
	2-Méthylpropan-1-ol - DL <sub>50</sub> 2460 mg/kg (Rat)
	Xylène - DL <sub>50</sub> 1590 mg/kg (Souris)
<b>DL50 (cutanée)</b>	2-Méthylpropan-1-ol - DL <sub>50</sub> 3400 mg/kg (Lapin)
<b>Notes</b>	Estimations de toxicité aiguë : Après calculs ETA : pas classé.
<b>Corrosion et/ou irritation de la peau</b>	Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.
<b>Lésion/irritation grave des yeux</b>	Provoquer des brûlures aux yeux et possiblement la cécité.

<b>Inhalation</b>	Les expositions graves peuvent entraîner une perte de conscience.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Peut causer une irritation respiratoire.
<b>Risque d'aspiration</b>	Non attendu.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Risque d'effets graves pour les organes suite à des expositions répétées.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peut être un sensibilisant cutané.
<b>Cancérogénicité</b>	Chromate de zinc est connu comme substance cancérogène.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	
<b>Développement de progéniture</b>	Susceptible de provoquer des troubles de développement.
<b>Fonction sexuelle et fécondité</b>	Susceptible d'affecter la fertilité/la fonction sexuelle.
<b>Effets sur ou par la lactation</b>	Non classé.
<b>Mutagénéicité de la cellule germinale</b>	Peut provoquer des anomalies génétiques.
<b>Effets interactifs</b>	Non classé.
<b>Notes :</b>	Non classé.

## SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité</b>	Écotoxicité inconnue pour le mélange. Peut présenter une toxicité chronique pour l'environnement aquatique.		
	<b>Ingrédient</b>	<b>Espèces</b>	<b>CL/CE<sub>50</sub></b>
	Chromate de zinc	<i>Non disponible</i>	CL(E)50 > 0,1 ≤ 1 mg/L
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Le produit durcit et devient une masse peu dégradable. Il n'est pas attendu que ce produit soit facilement biodégradable. Le produit contient des substances qui sont solubles dans l'eau et qui peuvent se propager dans les cours d'eau.		
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Non disponible		
<b>Mobilité dans le sol</b>	Ce produit durcit et devient une substance solide et immobile.		
<b>Autres effets nocifs</b>	Le produit contient des substances volatiles qui peuvent se répandre dans l'atmosphère.		

## SECTION 13. ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

<b>Disposal Methods</b>	Triple rinçage et élimination conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/étatiques et locales. Consultez votre fournisseur local pour plus d'informations.
-------------------------	---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations	Nunéro UN	Appellation réglementaire adéquate	Nom technique (données N.S.A.)	Classe de danger pour transport	Groupe d'emballage
RTMD canadien	UN1263	Matières apparentées aux peintures	<i>Sans objet</i>	3	II

<b>Ministère des Transports des États-Unis. (49 CFR/DOT)</b>	UN1263	Matières apparentées aux peintures	<i>Sans objet</i>	3	II
	Note : polluant marin				
<b>Réglementation de l'IATA</b>	UN1263	Matières apparentées aux peintures	<i>Sans objet</i>	3	II
<b>Code IMDG</b>	UN1263	Matières apparentées aux peintures	<i>Sans objet</i>	3	II
NOTES :					

## SECTION 15. DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

<b>Réglementations sur la sécurité, la santé et l'environnement.</b>	Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne DSL.
<b>Norme du groupe (Group Standard - HSNO)</b>	HSR002662 – Revêtements de surface et colorants inflammables
<b>Classement HSNO</b>	3.1C, 6.1E, 6.3A, 6.4A, 6.8B, 6.9B, 9.1D, 9.3C

## SECTION 16. OTHER INFORMATION

<b>Date of Creation</b>	7 septembre 2017
<b>Date of Latest Revision</b>	<i>Sans objet</i>
<b>Disclaimer</b>	Cette fiche signalétique (FS) a été préparée par iHazmat Regulatory Ltd., ( <a href="http://www.iHazmat.com">www.iHazmat.com</a> ) en utilisant les informations fournies par Oceanmax Ltd. Les informations contenues dans cette FS sont offertes pour consultation et pour vous guider dans l'utilisation de ce produit. Conformément à la pratique habituelle, la précision de l'information incluse est basée sur ce qui a été fourni par le fabricant et la seule responsabilité pour l'exactitude de ces documents incombe à Oceanmax Ltd.

\*FDS conforme aux exigences SIMDUT2015